



PRAP IBC

**Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
Industrie, Bâtiment, Commerce et activités de bureaux**

Formation Initiale

Objectifs pédagogiques :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

PROGRAMME

- Comprendre l'intérêt de la prévention.
- Connaître les risques de son métier.
- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé.
- Proposer des améliorations de sa situation de travail.
- Faire remonter l'information aux personnes concernées.
- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ENCADREMENT

Mise en situation des participants à partir de l'observation et de l'analyse des situations de travail de chaque participant. Le formateur analyse les situations de travail et donne les conseils adéquats.

Implication des participants dans la proposition de pistes d'amélioration au sein de l'entreprise.

La formation est dispensée par des formateurs habilités par l'INRS.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers des mises en situation et exercices proposés.
Questionnaire d'évaluation des acquis.
Épreuve certificative à l'issue de la session de formation.

Un certificat PRAP IBC sera délivré au participant ayant assisté à l'ensemble de la formation et satisfait aux tests pédagogiques conformément au référentiel de compétences. Ce certificat a une durée de validité de 24 mois et devra faire l'objet d'une remise à niveau MAC.

Prérequis :
Aucun.

Public concerné :
Tous les salariés d'entreprises.
Groupe constitué de 10 personnes maximum.

Durée de la formation :
2 journées non consécutives de préférence (14 heures).

Tarif :
Réalisable en INTRA dans vos locaux: nous contacter pour un devis.
Tarifs et renseignements au 01 86 90 01 92 ou par mail contact@ostrafor.fr.

Validation :
Remise d'un certificat acteur PRAP IBC (valide 2 ans).

Modalités pédagogiques :
Présentiel.

Lieu de la formation :
Les sessions sont réalisées de préférence en entreprise, ou en salle de formation dans nos locaux.

Accessibilité :
Nous contacter pour une identification des besoins.

Maintien et Actualisation des Compétences :
1 journée (7 heures) tous les 2 ans.